



# ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE POITIERS, session 2022

## La rectrice de l'académie de Poitiers

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

## DÉCIDE :

**Article 1 :** Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE POITIERS, au titre de l'année 2022 :

Madame MERCERON Katia, ingénieure de recherche, présidente, Rectorat, Poitiers.  
Monsieur BONNET Fabien, ingénieur de recherche, expert, IT2EF, Chasseneuil-du-Poitou.  
Monsieur CHAUVEAU Olivier, secrétaire général DSDEN, Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale, Angoulême.

Monsieur DOMBRE Julien, ingénieur de recherche, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires, Poitiers.

Madame HELLEBOID Virginie, ingénieure d'études, Centre national d'enseignement à distance, Chasseneuil-du-Poitou.

Madame BOUDINELLE Mélanie, ingénieure d'études, suppléante, Rectorat, Poitiers.

Monsieur LAIZÉ Emmanuel, ingénieur de recherche, suppléant, Université, Poitiers.

**Article 2 :** Monsieur le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 26 septembre 2022

Pour la rectrice et par délégation,  
Le secrétaire général d'académie,  
Bénédicte Robert

**JEAN JACQUES VIAL** Rectrice de l'académie de Poitiers

Rectorat de l'académie  
de Poitiers  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale de  
la Vienne

Division  
des Examens et Concours

DEC 1 - n° 2022-50